

DOSSIER INSCRIPTION UNIQUE 2022-2023

Accueils périscolaires matin / soir

Restauration scolaire / Etudes surveillées

Accueils de Loisirs mercredis / vacances scolaires

À RETOURNER AVANT LE 27 JUIN 2022

AU PÔLE ADMINISTRATIF-GUICHET UNIQUE
Place des Halles – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 23 40 00 / FAX : 02 37 18 47 35
Email : inscription.periscolaire@agglo-ville.chartres.fr

Un seul dossier
par famille

Pour toutes activités régulières ou occasionnelles, ce présent dossier est à remplir obligatoirement pour l'année scolaire et devra être renouvelé chaque année.

PIÈCES À PRÉSENTER AU DOSSIER

→ Obligatoirement

Pour toutes les familles et quelle que soit l'inscription :

- Justificatif de domicile au nom des parents **datant de moins de 3 mois** (hors facture téléphonie mobile)
- Livret de famille uniquement pour la 1ère inscription ou si évolution de la situation familiale

Complément pour les Accueils de Loisirs, matin, soir, mercredis et les vacances scolaires :

- Document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations)
- Certificat médical si contre-indication à certaines activités
- Brevet de natation (uniquement pour les vacances scolaires et les mercredis)

→ Pour bénéficier du tarif dégressif (restauration scolaire, accueils de loisirs mercredis et vacances scolaires)

Uniquement pour les familles résidant à Chartres ou qui ont un enfant scolarisé en ULIS, en CHAD ou en CHAM

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition connu
- Attestation de paiement CAF et/ou MSA (12 derniers mois perçus)

COMPOSITION DU FOYER ACTUEL DE L'ENFANT(S)

Titulaire de l'autorité parentale ①	Lien avec l'enfant : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur, Tutrice ☐ Autre (précisez : _____)		
Nom		Nom de naissance	
Prénom		Date de naissance	/ /
Situation familiale Vis-à-vis de l'enfant	☐ Marié(e)/Pacsé(e)/Concubin(e) ☐ Isolé(e)/Veuf(ve)		☐ Séparé(e)/Divorcé(e) ☐ Tuteur/Tutrice
Adresse	N° : Rue : Apt : Code postal : Commune :		
Tél. Domicile		Tél : Portable	
Prestations familiales	☐ CAF ☐ MSA N° allocataire : <i>Uniquement pour les inscriptions en accueils de loisirs</i>		
Assurance scolaire et/ou extrascolaire de l'enfant		N° du contrat	
Courriel	@	☐ Je souhaite recevoir mes factures par mail	

Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou Conjoint vivant au foyer	Lien avec l'enfant : ☐ Mère ☐ Père ☐ Tuteur, Tutrice ☐ Autre (précisez : _____)		
Nom		Nom de naissance	
Prénom		Date de naissance	/ /
Tél. Domicile		Tél. Portable	

Nombre de personnes vivant au foyer de l'enfant	Adulte(s) :	Enfant(s) :
---	-------------	-------------

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Code du bénéficiaire :	Quotient :	Restauration Scolaire : ☐	P.E.P : ☐
------------------------------	------------------	--	----------------------------------

ENFANT 1	Nom :		Ecole :		Date de naissance :	
	Prénom :		Classe :		Sexe : ☐ M ☐ F	
PRESTATIONS VILLE		PRESTATIONS déléguées à l'Association des P.E.P. 28				
Restauration scolaire	Etudes surveillées 16h30 à 18h uniquement pour les élémentaires	Accueil matin 7h30 à 8h20 priorité aux maternelles	Accueil soir 16h30 à 18h uniquement pour les maternelles	Accueil de loisirs mercredi		
				Journée avec repas	Demi-journée sans repas Rigeard/Kergomard	
				Nom de l'ALSH :		
☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	☐ Occasionnel	
☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année Matin ☐ A l'année Après-midi à partir du :	
☐ Lundi	☐ Lundi	☐ Lundi	☐ Lundi	Garderie du soir 18h à 18h30 - A l'année		
☐ Mardi	☐ Mardi	☐ Mardi	☐ Mardi	☐ oui ☐ non		
☐ Jeudi	☐ Jeudi	☐ Jeudi	☐ Jeudi	RAMASSAGE BUS POUR LE RIGEARD (cf.annexe 2)		
☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Matin Arrêt : ☐ Matin Arrêt : ☐ Soir Arrêt : ☐ Soir Arrêt :		
Menus : Double choix offert aux enfants tous les jours à consulter sur www.chartres.fr rubrique restauration scolaire				Fiche d'inscription complémentaire à remplir pour les MERCREDIS et VACANCES SCOLAIRES (jointes au dossier)		
AUTORISATION DE PARTIR SEUL À LA FIN DE L'ACTIVITÉ ET A L'ARRET DE BUS						
☐ oui ☐ non				☐ oui ☐ non		
Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à partir seul après les activités ci-dessus et assume l'entière responsabilité de cette demande et décharge la Mairie et les PEP 28 de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.						
Fait à : _____ le : _____ Signature(s) : _____						

PERSONNES HABILITÉES À VENIR CHERCHER LES ENFANTS ET À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET CE QUELLES QUE SOIENT LES ACTIVITÉS			
Nom resp 1 :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :
Nom resp 2 :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :
Nom :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON			
Médecin traitant	Nom :	Prénom :	Téléphone :
• L'enfant a-t-il des difficultés de santé et/ou antécédents médicaux ou un suivi sanitaire particulier en cours ?		☐ Oui ☐ Non Si oui, ces informations devront être portées à la connaissance de chaque directeur d'accueil de loisirs le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant (fournir les informations sous enveloppe cachetée - une enveloppe par activité : périscolaire matin/soir, mercredi et/ou vacances - sur laquelle sera mentionnée « suivi sanitaire » avec le nom et prénom de l'enfant ainsi que l'accueil. Exemple « Suivi sanitaire NOM Prénom Accueil matin Jules Ferry »).	
• L'enfant a-t-il une allergie ? • Est-ce une allergie ? • Avez-vous déjà mis en place un P.A.I ?		☐ Oui ☐ Non ☐ Alimentaire ☐ Médicamenteuse ☐ Autres ☐ Oui ☐ Non Date de validité : ____ / ____ / ____	
En cas d'allergie ou prise de médicaments, il convient de mettre en place un PAI en contactant le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs (cf. dernière page du dossier)			
L'enfant présente-t-il un handicap ?		☐ Oui ☐ Non (Veuillez contacter le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs pour étudier les dispositions à prendre)	
L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, etc...		☐ Oui ☐ Non (Veuillez contacter le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs pour étudier les dispositions à prendre)	

Je soussigné(e) _____, titulaire de l'autorité parentale de l'enfant, autorise en cas d'urgence le personnel de l'accueil périscolaire et de loisirs à contacter les services compétents pour toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Fait à : _____ **le :** _____ **Signature(s) :** _____

ENFANT 2	Nom :	Ecole :	Date de naissance :
	Prénom :	Classe :	Sexe : ☐ M ☐ F

PRESTATIONS VILLE		PRESTATIONS déléguées à l'Association des P.E.P. 28			
Restauration scolaire	Etudes surveillées 16h30 à 18h uniquement pour les élémentaires	Accueil matin 7h30 à 8h20 priorité aux maternelles	Accueil soir 16h30 à 18h uniquement pour les maternelles	Accueil de loisirs mercredi	
				Journée avec repas	Demi-journée sans repas Rigeard/Kergomard
				Nom de l'ALSH :	
				☐ Occasionnel	☐ Occasionnel
☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :	☐ A l'année à partir du :
☐ Lundi	☐ Lundi	☐ Lundi	☐ Lundi	Garderie du soir 18h à 18h30 - A l'année	
☐ Mardi	☐ Mardi	☐ Mardi	☐ Mardi	☐ oui ☐ non	
☐ Jeudi	☐ Jeudi	☐ Jeudi	☐ Jeudi	RAMASSAGE BUS POUR LE RIGEARD (cf.annexe 2)	
☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Vendredi	☐ Matin Arrêt :	☐ Matin Arrêt :
Menus : Double choix offert aux enfants tous les jours à consulter sur www.chartres.fr rubrique restauration scolaire	Garderie du soir 18h à 18h30 A l'année (Prestation PEP28)		Garderie du soir 18h à 18h30 A l'année	☐ Soir Arrêt :	☐ Soir Arrêt :
				Fiche d'inscription complémentaire à remplir pour les MERCREDIS et VACANCES SCOLAIRES (jointes au dossier)	
				☐ Lundi ☐ Mardi	☐ Jeudi ☐ Vendredi

AUTORISATION DE PARTIR SEUL À LA FIN DE L'ACTIVITÉ ET A L'ARRET DE BUS			
☐ oui ☐ non			☐ oui ☐ non

Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant à partir seul après les activités ci-dessus et assume l'entière responsabilité de cette demande et décharge la Mairie et les PEP 28 de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

Fait à : _____ **le :** _____ **Signature(s) :** _____

PERSONNES HABILITÉES À VENIR CHERCHER LES ENFANTS ET À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE ET CE QUELLES QUE SOIENT LES ACTIVITÉS			
Nom resp 1 :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :
Nom resp 2 :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :
Nom :	Prénom :	Lien avec l'enfant :	Tél. :

FICHE SANITAIRE DE LIAISON	
Médecin traitant	Nom : Prénom : Téléphone :
• L'enfant a-t-il des difficultés de santé et/ou antécédents médicaux ou un suivi sanitaire particulier en cours ?	☐ Oui ☐ Non Si oui, ces informations devront être portées à la connaissance de chaque directeur d'accueil de loisirs le 1^{er} jour d'accueil de l'enfant (fournir les informations sous enveloppe cachetée - une enveloppe par activité : périscolaire matin/soir, mercredi et/ou vacances - sur laquelle sera mentionnée « suivi sanitaire » avec le nom et prénom de l'enfant ainsi que l'accueil. Exemple « Suivi sanitaire NOM Prénom Accueil matin Jules Ferry »).
• L'enfant a-t-il une allergie ? • Est-ce une allergie ? • Avez-vous déjà mis en place un P.A.I ?	☐ Oui ☐ Non ☐ Alimentaire ☐ Médicamenteuse ☐ Autres ☐ Oui ☐ Non Date de validité : ____ / ____ / ____
En cas d'allergie ou prise de médicaments, il convient de mettre en place un PAI en contactant le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs (cf. dernière page du dossier)	
L'enfant présente-t-il un handicap ?	☐ Oui ☐ Non (Veuillez contacter le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs pour étudier les dispositions à prendre)
L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, etc...	☐ Oui ☐ Non (Veuillez contacter le directeur de l'école et/ou le directeur d'accueil de loisirs pour étudier les dispositions à prendre)

Je soussigné(e) _____, titulaire de l'autorité parentale de l'enfant, autorise en cas d'urgence le personnel de l'accueil périscolaire et de loisirs à contacter les services compétents pour toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Fait à : _____ **le :** _____ **Signature(s) :** _____

→ Si vous avez plus de deux enfants, veuillez photocopier cette feuille et insérer pour chaque enfant supplémentaire celle-ci dans le présent dossier. **3**

POUR TOUTES INSCRIPTIONS OCCASIONNELLES ET VACANCES SCOLAIRES

- **Restauration Scolaire**, contacter la Direction Vie Scolaire 72 heures à l'avance pour prévenir de la présence de votre enfant au 02 37 18 47 16 ou par mail restauration.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

- **Accueils de loisirs mercredis et vacances scolaires**, une fiche de réservation supplémentaire est à retirer auprès du Pôle Administratif - Guichet Unique - place des Halles ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org, 1 mois avant chaque période (fiche de la première période septembre/octobre jointe au dossier)

- **Accueil matin et soir**, contacter le référent de la structure en priorité aux heures habituelles de fonctionnement ou les P.E.P 28 au 02 37 88 14 14 ou par mail standard@pep28.asso.fr

P.A.I / ALLERGIE OU MALADIE CHRONIQUE OU HANDICAP OU PRISE DE MEDICAMENTS

Toute allergie dont alimentaire ou toute maladie chronique justifiée par une prescription médicale, doit être signalée au Directeur de l'école et au Directeur de l'Accueil de Loisirs en début d'année scolaire et faire l'objet d'un P.A.I (Projet d'accueil individualisé). Si votre enfant bénéficiait d'un P.A.I l'année dernière, celui-ci devra être renouvelé et transmis au Directeur de l'école et au Directeur de l'Accueil de Loisirs. Le repas de substitution préparé par le prestataire de la Ville et du délégataire (la Restauration Collective de Chartres Métropole) sera facturé au tarif en vigueur. Si le repas est fourni par les parents, une réduction de 50% sera appliquée au tarif en vigueur.

MODE DE PAIEMENT RETENU PAR LA FAMILLE (cochez la case)	
Restauration scolaire	Accueil de Loisirs – Périscolaire
☐ En espèces ☐ Par prélèvement automatique (remplir l'annexe 3, accompagnée d'un RIB) ☐ Par internet via le portail famille	☐ En espèces ☐ Par prélèvement automatique pour le forfait du mercredi et de l'accueil du matin et du soir (remplir l'annexe 4, accompagnée d'un RIB) ☐ Par chèque à l'ordre des P.E.P 28 ☐ Par chèques vacances ou CESU ☐ Par Carte Bancaire au siège des PEP

RÈGLES DE VIE/RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les enfants devront respecter les règles normales « dites de bonne conduite » conformément aux règlements intérieurs des activités consultables sur les sites internet de la ville de Chartres, www.chartres.fr et des P.E.P 28, www.pep28.org ainsi que dans les structures d'accueil et au Pôle Administratif - Guichet Unique – place des Halles à Chartres.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En l'absence de votre accord pour les trois premières coches, nous ne pourrions procéder à l'inscription de votre enfant conformément au règlement Européen UE 2016/679 relatif à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

- ☐ En cochant cette case, j'ai pris connaissance des mentions d'information en annexe 1
- ☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées par la ville de Chartres pour la finalité principale et ses sous finalités précitées.
- ☐ En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies soient utilisées, exploitées, traitées par le délégataire pour la finalité principale et ses sous finalités précitées.
- ☐ En cochant cette case, j'autorise la ville de Chartres et les P.E.P 28 à m'envoyer des communications sur les activités périscolaires et extrascolaires sur le territoire.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document
- Atteste avoir pris connaissance du ou des règlement (s) intérieur (s)
- M'engage à signaler tout changement de situation
- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données du présent dossier et de l'annexe 1
- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)
- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants

À _____, le ____/____/____

Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale



Annexe 1 Dossier Unique d'inscription Protection des données personnelles Mentions d'information obligatoires



Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Chartres et les P.E.P 28.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour l'inscription, suivi et facturation des activités périscolaires et extrascolaires.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 1 an en base active et 5 ans en base intermédiaire avant destruction. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au à la Direction Vie Scolaire de la ville de Chartres, le secrétariat des P.E.P 28 ainsi que les directeurs des ALSH et, le cas échéant, à nos cocontractants. Les cocontractants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément à la loi « *informatique et libertés* » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès de la Direction Vie Scolaire de la ville de Chartres (mail : **inscription.periscolaire@agglo-ville.chartres.fr**), du secrétariat des P.E.P 28 (mail : **standard@pep28.asso.fr**) ou à défaut (mail : **contact@agglo-ville.chartres.fr**)

De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse **dpo@agglo-ville.chartres.fr**.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).



Annexe 2 Dossier Unique d'inscription

Accueils de Loisirs Mercredis Septembre et Octobre 2022



Si vous optez pour la fréquentation à l'année, vous ne remplirez cette fiche qu'une seule fois. Vous recevrez une facture mensuelle forfaitaire avec la possibilité d'utiliser le prélèvement automatique. Attention, l'engagement est obligatoire pour tous les mercredis et le montant sera dû quelle que soit la présence de l'enfant (cf. règlement intérieur).

Pour la fréquentation en occasionnel, vous devrez compléter cette fiche d'inscription avant chaque période de vacances ou à défaut au plus tard le jeudi précédent la première venue de l'enfant sur la structure, accompagnée du règlement (espèces, chèque à l'ordre des P.E.P 28, chèques vacances ou CESU). Cette fiche est à retirer dans les accueils de Loisirs, au Pôle Administratif – Guichet Unique - Place des Halles à Chartres ou aux P.E.P 28 – 3, rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org.

Titulaire de l'autorité parentale ①	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou conjoint	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Enfant	Nom	Prénom
	Date de naissance : / /	

Accueil de loisirs pour les maternels	Accueil de loisirs pour les élémentaires
☐ PAULINE KERGOMARD : 2 rue Florent d'Illiers	☐ LE RIGEARD : Route des Grands Prés
☐ HENRI IV : 1 rue François Mitterrand	
☐ LES CYTISES : 31 rue de Huysmans	
☐ JULES FERRY : 34-36 rue de Villaines	
☐ ANNIE FOURNIER : 3 Impasse Montpensier	

Inscription à l'année jusqu'au 6 juillet 2022 : Merci de cocher la formule retenue				
Journée (Repas + goûter)		Demi-journée sans repas (uniquement P. Kergomard et Rigeard)		
☐ A la journée 7h30 à 18h00	☐ Garderie 18h00 à 18h30	☐ Matin 7h30 à 12h15	☐ Après-midi (avec goûter) 13h30 à 18h00	☐ Garderie 18h00-18h30
☐ PAI alimentaire (précisez :)				

Inscription en occasionnel : Merci de cocher la formule retenue				
Mercredis	Journée (Repas et goûter) de 7h30 à 18h00		Matin 7h30 à 12h15	Après-midi avec goûter 13h30 à 18h00
			Uniquement P.Kergomard et Rigeard	
Mercredi 07/09	☐	Information repas Choix offert aux enfants tous les jours entre menu standard et végétarien ☐ PAI alimentaire (Précisez :)	☐	☐
Mercredi 14/09	☐		☐	☐
Mercredi 21/09	☐		☐	☐
Mercredi 28/09	☐		☐	☐
Mercredi 05/10	☐		☐	☐
Mercredi 12/10	☐		☐	☐
Mercredi 19/10	☐		☐	☐

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des P.E.P 28) et l'engagement à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon/mes enfants(s), et selon le mode d'inscription que j'ai choisi.

A _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale**

INSCRIPTION CIRCUIT DE BUS ACCUEIL DE LOISIRS LE RIGEARD (service gratuit)

Merci de cocher vos choix - Nom et prénom de l'enfant :

Choix	Circuit N°1	Aller	Retour	Choix	Circuit N°2	Aller	Retour
☐	Ecole Jules Ferry élémentaire	8h10	17h50	☐	La petite Venise (Arrêt de bus Marais)	8h05	18h00
☐	En face du Théâtre le matin/ Devant le Théâtre le soir	8h20	18h00	☐	Maison des syndicats (Rue des pierres couverte)	8h15	17h50
☐	Arrêt bus rue Charles Brune le matin, Ecole Paul Fort le soir	8h25	17h40	☐	Ecole Henri Farman	8h20	17h45
☐	MPT des Bas-Menus	8h35	17h30	☐	Collège Mathurin Régnier (parking)	8h25	17h15
☐	Ecole Rechèvres	8h40	17h25	☐	Avenue Jean Perrin (Terrain de tennis)	8h35	17h30
☐	Place Drouaise (Parking ibis)	8h45	Circuit N°2	☐	Foyer CCAS (Rue de Brétigny)	8h45	17h05
☐	Ecole Henri Matisse	8h50	17h10	☐	Place Drouaise (Parking Ibis)	Circuit N°1	16h55
☐	RIGEARD	8h55	17h00	☐	RIGEARD	8h55	16h50

Tarifs Accueil Mercredis		Occasionnel		Forfait		Garderie 18h- 18h30
		Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum	
Enfants chartrains	Journée avec repas	4.90 €	20.93 €	15.65 €	66.94 €	
	Demi-journée sans repas	1.57 €	6.13 €	5,03 €	19.59 €	
Enfants non chartrains	Journée avec repas	Tarif unique : 26.66 €		Tarif unique : 84.76 €		
	Demi-journée sans repas	Tarif unique : 7.98 €		Tarif unique : 25.01 €		
						Forfait 3.09 € par mois



Si le montant calculé se situe en dessous du tarif minimum, il vous faut donc appliquer le tarif minimum du tableau des tarifs.
Si le montant calculé se situe au-dessus du tarif maximum, il vous faut donc appliquer le tarif maximum du tableau des tarifs.

CALCUL DE MON TARIF							
FORFAIT	Inscription	Quotient Familial	Taux d'effort	Calcul de l'annualisation	Forfait 18h 18h30	Déduction des 10% (famille de 3 enfants)	Total
	Journée		X 1.53 %	X 36 mercredis / 10 mois			€ Par mois
	Demi-journée		X 0.41 %	X 36 mercredis / 10 mois			€ Par mois
OCCASIONNEL	Inscription	Quotient Familial	Taux d'effort	Majoration Tarif Occasionnel	Nombre de jours	Déduction des 10% (famille de 3 enfants)	Total
	Journée		X 1.53 %	X 1.125			€
	Demi-journée		X 0.41 %	X 1.125			€
						Total	€

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

Revenus annuels (traitements et salaires des personnes du foyer avant toutes déductions)

+ Autres revenus imposables + Pensions reçues

- Pensions versées - Frais de garde (pour enfant(s) de moins de 7 ans)

+ Prestations familiales des 12 derniers mois

Le résultat est divisé par 12 et par le nombre de personnes vivant au foyer.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document
- Atteste avoir pris connaissance du ou des règlement (s) intérieur (s), consultable(s) sur le site internet des P.E.P 28
- M'engage à signaler tout changement de situation
- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données de la présente fiche d'inscription et du dossier unique 2022/2023
- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)
- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants
- Ai connaissance que les données d'identité de la famille seront utilisées par la Ville de Chartres et les P.E.P 28 du fait du partage de l'outil informatique.

À _____, le ____/____/____

Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale



IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR90ZZZ321303

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom :	ADPEP28
Adresse :	
Code postal :	
Ville :	

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
---------------------------------	--

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)							IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)			

Type de paiement : ☒ Paiement récurrent/répétitif
☐ Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le délégataire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le délégataire.

Annexe 5 Dossier Unique d'inscription Accueil de Loisirs Vacances Été 2022

Pour inscrire votre enfant dans un accueil de loisirs cet été, **il est obligatoire au préalable de remplir le dossier unique « Ville de Chartres 2022 / 2023 »** que vous devrez retourner **avec cette fiche d'inscription accompagnée du règlement** (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU) au **Pôle Administratif – Guichet Unique - Place des Halles à Chartres**.

Votre nouveau quotient familial est à calculer et sera pris en compte à partir de ces vacances d'été. Merci de fournir votre dernier avis d'imposition et attestation de paiement CAF et/ou MSA.

Date limite des inscriptions 15 jours avant le premier jour de venue de l'enfant.

Titulaire de l'autorité parentale ①	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou conjoint	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Enfant	Nom	Prénom
	Date de naissance : / /	

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée									
Juillet 2022	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS					ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30
	LES CYTISES	JULES FERRY	KERGOMARD			RIGEARD			
	JOURNEE	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Le 8 juillet (1 jour)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 11 au 15 juillet (4 jours)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 18 au 22 juillet	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 25 au 29 juillet	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Information repas	Depuis janvier 2021 Choix offert aux enfants tous les jours : menu standard ou menu végétarien						☐ PAI alimentaire (précisez :)		

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée								
Août 2022	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS				ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30
	LES CYTISES	KERGOMARD			RIGEARD			
	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Du 1 au 5 août	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 8 au 12 août	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 16 au 19 août (4 jours)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 22 au 26 août	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Du 29 août au 31 août (3 jours)	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Information repas	Depuis janvier 2021 Choix offert aux enfants tous les jours : menu standard ou menu végétarien						☐ PAI alimentaire (précisez :)	

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des P.E.P 28) et l'engagement à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon/mes enfants(s), et selon le mode d'inscription que j'ai choisi.

A _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale**

INSCRIPTION CIRCUIT BUS ACCUEIL DE LOISIRS LE RIGEARD (service gratuit)

Merci de cocher vos choix - Nom et prénom de l'enfant :

Choix	Circuit N°1	Aller	Retour	Choix	Circuit N°2	Aller	Retour
☐	Ecole Jules Ferry élémentaire	8h10	17H50	☐	La petite Venise (Arrêt de bus Marais)	8h05	18h00
☐	En face du Théâtre le matin/ Devant le Théâtre le soir	8h20	18H00	☐	Maison des syndicats (Rue des pierres couverte)	8h15	17h50
☐	Arrêt rue Charles Brune le matin, Ecole Paul Fort le soir	8h25	17h40	☐	Ecole Henri Farman	8h20	17h45
☐	MPT des Bas-Menus	8h35	17h30	☐	Collège Mathurin Régnier (Parking)	8h25	17h15
☐	Ecole Rechèvres	8h40	17h25	☐	Avenue Jean Perrin (Terrain de tennis)	8h35	17h30
☐	Place Drouaise (Parking ibis)	8h45	Circuit N°2	☐	Foyer CCAS (Rue de Brétigny)	8h45	17h05
☐	Ecole Henri Matisse	8h50	17h10	☐	Place Drouaise (Parking Ibis)	Circuit N°1	16h55
☐	RIGEARD	8h55	17h00	☐	RIGEARD	8h55	16h50

Tarifs Vacances d'été		Semaine 5 jours		Le 8 juillet (1 jour)		Du 29 au 31 août (3 jours)		Du 11 au 15 juillet Du 16 au 19 août (4 jours)		Garderie 18h 18h30
		Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum	
Enfants chartrains	Journée avec repas	41.20 €	70.41 €	8.24 €	14.08 €	24.72 €	42.25 €	32.96 €	56.33 €	Forfait 5 j 3.09 €
	Demi-journée sans repas	17.60 €	23.12 €	3.52 €	4.62 €	10.56 €	13.87 €	14.08 €	18.50 €	Forfait 4 j 2.48 €
Enfants non chartrains	Journée avec repas	Tarif unique : 118.28 €		Tarif unique : 23.66 €		Tarif unique : 70.97 €		Tarif unique : 94.63 €		Forfait 3 j 1.86 €
	Demi-journée sans repas	Tarif unique : 41.83 €		Tarif unique : 8.37 €		Tarif unique : 25.10 €		Tarif unique : 33.47 €		Forfait 1 j 0.62 €

Si le montant calculé se situe en dessous du tarif minimum, il vous faut donc appliquer le tarif minimum du tableau « Tarifs Vacances d'été »

Si le montant calculé se situe au-dessus du tarif maximum, il vous faut donc appliquer le tarif maximum du tableau « Tarifs Vacances d'été »

CALCUL DE MON TARIF

= Quotient Familial X Taux d'effort X Nombre de semaine

	Inscription	Quotient Familial*	Taux d'effort	Nombre de semaine	Déduction des 10% (Famille de 3 enfants)	Garderie 18h 18h30	Total
Exemple	En journée	800	X 7.50 %	1	0	3.09 €	63.06 €
Semaine 5 jours	Journée		X 7.50 %				€
	Demi-journée		X 2.50 %				€
Semaine 1 jour (le 8 juillet)	Journée		X 1.50 %				€
	Demi-journée		X 0.50 %				€
Semaine 3 jours (du 29 au 31 août)	Journée		X 4.50 %				€
	Demi-journée		X 1.50 %				€
Semaine 4 jours (du 11 au 15 juillet et du 16 au 19 août)	Journée		X 6.00 %				€
	Demi-journée		X 2.00 %				€
MONTANT TOTAL							€

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

Revenus annuels (traitements et salaires des personnes du foyer avant toutes déductions)

+ Autres revenus imposables + Pensions reçues

- Pensions versées - Frais de garde (pour enfant(s) de moins de 7 ans)

+ Prestations familiales des 12 derniers mois

Le résultat est divisé par 12 et par le nombre de personnes vivant au foyer.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document
- Atteste avoir pris connaissance du ou des règlement(s) intérieur(s), consultable(s) sur le site internet des P.E.P 28
- M'engage à signaler tout changement de situation
- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données de la présente fiche d'inscription et du dossier unique 2022/2023
- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)
- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants
- Ai connaissance que les données d'identité de la famille seront utilisées par la Ville de Chartres et les P.E.P 28 du fait du partage de l'outil informatique.

À _____, le ____/____/____

Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale